

Version IFSI/2024/24/6

## STAGE INTERNATIONAL

### GUIDE DE PREPARATION A LA MOBILITE INTERNATIONALE



<https://pixabay.com/illustrations/galaxy-world-map-map-of-the-world-2150186/>

## SOMMAIRE

### Introduction

#### I. Candidature

##### 1) Conditions préalables à toute mobilité internationale

##### 2) Définir son projet

###### A. Identifier le pays de destination

###### i. Présentation du pays d'accueil

###### ii. Présentation association

###### iii. Présentation du lieu de stage

###### iv. Objectifs spécifiques de stage

###### v. Plan de financement

##### 3) Contenu du dossier de sélection

#### II. Planification de la préparation à la mobilité

#### III. Contractualisation entre IFSI-ESI et Lieu de stage

#### IV. Accompagnement de l'étudiant durant la constitution de son dossier de candidature

#### V. Bibliographie/Stages à l'étranger

#### VI. Associations proposant des stages infirmiers

**Annexe 1** : formulaire de candidature à la sélection

**Annexe 2** : formulaire de demande de convention de stage

**Annexe 3** : attestation sur l'honneur/ risques



## INTRODUCTION

De par les origines culturelles diverses qui composent sa population, la France est aujourd'hui l'une des nations les plus multiculturelles du monde. Ainsi durant votre carrière professionnelle vous serez inéluctablement en interaction avec des patients de différentes cultures.

*« La formation initiale infirmière basée sur l'alternance, amène l'apprenant à transférer les savoirs théoriques lors des mises en situation en stage. En effet, les stages sont déterminants pour réussir son insertion professionnelle et font partie intégrante du cursus de formation. Lorsqu'ils sont effectués à l'étranger, ils constituent une expérience très valorisante : d'une part ils témoignent de capacités appréciées des employeurs (initiative, autonomie, volonté et capacités d'adaptation) ; d'autre part l'étudiant, en testant son aptitude à évoluer dans un environnement complètement nouveau, renforce sa confiance en lui-même. »<sup>1</sup> L'article 65 du 31 juillet 2009 stipule que « le parcours de formation permet la validation des périodes d'études effectuées à l'étranger. Lorsque le projet a été accepté par les responsables pédagogiques et que l'étudiant a obtenu la validation de période d'études par l'établissement étranger, il bénéficie des crédits européens correspondant à cette période d'études... »<sup>2</sup>*

La conférence algéro-française<sup>3</sup> de 2011 organisée par le programme Averroès<sup>4</sup> indiquait que « l'apprentissage de l'interculturalité (notamment par la mobilité internationale, l'apprentissage des langues, l'exposition à la diversité culturelle) doit être au cœur des formations universitaires [...]. Ils ouvrent sur des nouvelles compétences, de nouveaux savoirs-être; les étudiants, qui ont fait la découverte de l'interculturalité, se sont également « trouvés. »<sup>5</sup> Nous soulignons ici la place qui est donnée à l'interaction culturelle dans le développement personnel de l'étudiant en soins infirmiers. C'est par ailleurs un des objectifs pédagogiques de l'IFSI de Chartres : favoriser et accompagner la construction de l'identité professionnelle infirmière pour une prise en soin globale, individualisée et adaptée au patient. L'internationalisation des stages est donc un des leviers de compréhension de soi-même, de ses fonctionnements psychiques et comportementaux dans les interactions culturelles.

*« Pour pouvoir soigner quelqu'un, je dois me connaître.  
Pour pouvoir soigner quelqu'un, je dois connaître l'Autre  
Pour pouvoir soigner quelqu'un, je dois jeter des ponts entre nous. » Jean Watson<sup>6</sup>*

<sup>1</sup> RHARZALE Nor Eddin – Mémoire de recherche en sciences sociales – Le stage Erasmus : vecteur de développement de la compétence interculturelle » IFCS Sainte-Anne / Université Paris Est Marne La vallée– Paris 2013

<sup>2</sup> Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, J.O. du 7 août 2009

<sup>3</sup> Conférence algéro-française. *Op. cit.*, pas de pagination.

<sup>4</sup> Programme de mobilité permettant l'organisation d'échanges universitaires et scientifiques entre l'Europe et les pays du Maghreb. Le programme propose des bourses d'excellence pour vivre une mobilité à l'étranger, d'une rive à l'autre de la Méditerranée. Coordonné par l'Université Montpellier 2 (France), le programme Averroès est financé par la Commission européenne dans le cadre des projets Erasmus Mundus.

<sup>5</sup> Conférence algéro-française. *Op. cit.*, pas de pagination.

<sup>6</sup> College of nurses of Ontario. Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario. La prestation de soins adaptés à la culture [En ligne]. *Directive professionnelle*. 2009, n°51040, p.3. [Page consultée le 19/03/2013], [http://www.cno.org/Global/docs/prac/51040\\_CultureSens.pdf](http://www.cno.org/Global/docs/prac/51040_CultureSens.pdf)

## I – Candidature

La validation de la candidature de l'étudiant est soumise au respect des conditions préalables validées par l'Institut de formation :

- transmission par l'étudiant de son dossier de candidature dans les délais déterminés par l'équipe pédagogique,
- validation du dossier de candidature par le groupe projet en fonction du parcours de formation et de l'évolution des compétences en fin de semestre 4 sous réserve de passage en 3<sup>ème</sup> année.

### 1) Conditions préalables à toute mobilité internationale

- Pays francophone, ou pays dont l'étudiant maîtrise la langue nationale, ou pays dans lequel l'étudiant peut s'exprimer et comprendre en anglais.
- Pays dont la réglementation permet à l'étudiant de mettre en œuvre et développer les actes et activités infirmiers en vigueur en France et dans le pays d'accueil.
- Pays dont la stabilité géopolitique et sanitaire est effective. Liste disponible sur le site du Ministère des affaires étrangères <https://www.diplomatie.gouv.fr/>
- La mobilité peut s'effectuer par le biais d'une association
  - Un tuteur responsable de l'encadrement doit avoir été désigné. Il sera le garant de la qualité de la formation de l'étudiant.
  - Il est recommandé de pouvoir également fournir les coordonnées d'une personne qui est à votre contact en dehors du lieu de stage (responsable de l'hôtel, membre de la famille dans la ville, ...)
- La mobilité peut se réaliser de façon individuelle ou en groupe.
- L'étudiant doit s'informer des risques potentiels sanitaires, politiques et naturels occasionnés durant la période de stage. Il doit respecter les démarches d'ordre sanitaire demandées par les autorités françaises et le pays d'accueil.
- L'étudiant est averti que ce stage ne revêt aucun caractère obligatoire et qu'il s'agit d'une décision personnelle.
- Les étudiants en promotion professionnelle doivent demander l'autorisation préalable écrite de leur employeur.
- Le stage est obligatoirement réalisé sur un minimum de 5 semaines pour les stages à l'international
  - ➔ Dates du stage en semestre 6 : 9 février au 10 avril 2026. Les dates pour 2027 ne sont pas encore connues.
- 5, 9 ou 10 semaine en fonction de l'alternance cours/stage de 2025/2026.



Attention, les périodes de stage à l'international ou Erasmus coïncident avec des périodes de cours des L2 et donc potentiellement avec des dates d'évaluations ou de rattrapages des UE des semestres 3 et 4. Calculez et programmez bien vos dates de mobilités avant de vous engager sur ce projet de stage.

## 2) Définir son projet

### A. Identifier le pays de destination

Il est indispensable de se renseigner sur les conditions sanitaires et sécuritaires du pays d'accueil. Pour cela, vous trouverez tous les conseils aux voyageurs sur le site du Ministère des affaires étrangères <https://diplomatie.gouv.fr>  
Renseignez-vous sur les conditions d'accueil des stagiaires. Pour cela, vous pouvez vous rendre sur le site <https://www.euroguidance-france.org/> qui détaille ces informations pour les pays de l'Union européenne, Norvège et Suisse.

#### ❖ Présentation du pays d'accueil

- ✚ Carte géographique
- ✚ Bref historique du pays
- ✚ Caractéristiques de la population
- ✚ Etat économique du pays
- ✚ Religions
- ✚ Ethnies composant la population
- ✚ Langue(s) parlée(s)
- ✚ Climat
- ✚ Système de santé
- ✚ Problématiques sanitaires du pays

- Réfléchir au type de structure et au service ciblé
- Rechercher les noms et coordonnées de l'établissement à démarcher
- Ne pas oublier de renseigner la fiche « coordonnées du lieu de stage » (annexe 2)

#### ❖ Présentation du lieu de stage

- ✚ Présentation de la ville où est située la structure de stage
- ✚ Descriptif de la structure d'accueil
- ✚ Descriptif du service d'accueil
- ✚ Descriptif et présentation de l'association avec laquelle vous partez (si association)

- Faire le point sur les compétences, critères de compétences, actes et activités pouvant être mobilisés durant ce stage.

❖ **Objectifs spécifiques de stage en lien avec :**

- ✚ Les compétences mobilisables sur le lieu de stage
- ✚ Les actes et activités réalisables sur le lieu de stage

❖ **Plan de financement**

- ✚ Tableau des recettes et dépenses prévues pour ce stage

**Recettes :**

- Se renseigner auprès des mairies et des entreprises pour obtenir une subvention
- Organiser des ventes de gâteaux, d'objets artisanaux, papiers cadeaux, soirées...
- Prévoir un emploi estival
- Cagnotte sur internet....

**Dépenses :**

- Passeport
- Visa,
- Billets d'avion
- Hébergement
- Vaccins
- Assurance rapatriement.....

3) **Contenu du dossier de sélection**

À remettre au secrétariat au plus tard **le 29 mai 2026**.

- **Formulaire de candidature** à la présélection des mobilités internationales dûment complété (**annexe 1**)
- **Lettre de motivation** mentionnant :
  - les objectifs de stage en lien avec la mobilité,
  - argumentation en lien avec le pays sélectionné
- **CV** détaillé
- **Dossier sur le pays** détaillé voir ci-dessus
- **Formulaire de convention de stage** (annexe 2)
- **Responsabilité civile** : Elle couvre les dommages causés par le participant pendant son séjour en mobilité. Renseignez-vous auprès de votre établissement d'accueil pour savoir s'il dispose d'une

assurance responsabilité civile couvrant les stagiaires. Dans le cas où l'établissement d'accueil ne prévoit pas une telle police d'assurance, **il vous faudra demander à votre assurance habituelle d'étendre la protection responsabilité civile à la zone géographique dans laquelle vous allez vous rendre.** Cela s'effectue généralement sans frais supplémentaire.

- Selon le pays de destination, une photocopie du carnet international de vaccination + avis de passage en consultation vaccination (médecin traitant ou d'un centre de vaccination contre les maladies tropicales<sup>7</sup>)

Si vous vous faites vacciner contre la fièvre jaune, un certificat international de vaccination, valable 10 ans, vous sera remis. Hors de l'Europe, le vaccin contre la fièvre jaune est le seul exigé, pour l'instant (cf site du Ministère des affaires étrangères), en vertu du règlement sanitaire international. Un certain nombre de pays africains l'imposent comme condition d'entrée sur leur territoire (même lorsque le voyageur ne fait que transiter par un aéroport). Ce vaccin ne peut pas être administré par votre médecin traitant. Il doit être effectué dans un centre de vaccinations habilité (consultation fièvre jaune de l'hôpital Louis Pasteur en contactant le service des urgences)

- **Attestation sur les risques et modalités** : Remplir et signer **l'annexe 3** de ce dossier

---

<sup>7</sup> CMETE- Médecine de voyages (Paris)  
Centre de vaccinations internationales Air-France (Paris)  
Centre médical de l'Institut Pasteur (Paris)

Dès que votre dossier sera validé, nous faire parvenir une photocopie des documents ci-dessous :

- **Formalités d'entrée et de séjour dans le pays étranger** Passeport ou CNI

➤ Pour les pays de l'Union Européenne :

Vous pouvez entrer et séjourner pendant trois mois dans ces pays sur simple présentation de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité.

➤ Pour les autres pays :

Vous devez **vous renseigner auprès de l'ambassade et du consulat du pays en France ou sur le site du Ministère des affaires étrangères.**

- Etre inscrit sur le site du ministère des affaires étrangères via « **Ariane** »
- Une photocopie de l'assurance rapatriement souscrite par l'étudiant (adressez-vous à votre assureur) ou devis.
- Une photocopie de l'attestation de prise en charge des dépenses de santé (assurance maladie)
  - pour un stage dans l'Union Européenne :  
Faire une demande de **Carte européenne d'assurance maladie (CEAM)** auprès de votre régime général de sécurité sociale. Cependant, cette couverture peut s'avérer insuffisante pour une intervention médicale spécifique. Une assurance santé complémentaire peut s'avérer fort utile.
  - Pour un stage hors Union Européenne :  
Il est indispensable de souscrire à une assurance santé complémentaire (à demander à votre assureur).

Afin d'être pris en charge en cas d'accident du travail, Mme REUILLER demandera pour vous :

- L'assurance accident du travail qui couvre les dommages résultant d'un accident causé aux employés sur leur lieu de travail auprès de la CPAM.
- L'assurance responsabilité civile de l'hôpital de Chartres couvrant les dommages pouvant être occasionnés par les étudiants pendant leur stage auprès de l'assureur de l'hôpital.

## II - Planification de la préparation à la mobilité

Une réunion est prévue avec les étudiants intéressés par la réalisation d'une mobilité internationale	Semestre 3 et relance semestre 4
Remise du dossier de pré-sélection au secrétariat	29 mai 2026
Réunion du jury de sélection	Juin 2026
Résultat du jury de sélection	Fin juin 2026

## III - Contractualisation entre IFSI-ESI et Lieu de stage

Une convention de stage : elle a pour but de fixer les engagements de chacun des cosignataires ainsi que la couverture sociale du stagiaire. L'étudiant accepte le règlement de l'établissement, qui lui-même s'engage sur les conditions de travail de l'étudiant. Cette convention est systématique.

Un RDV avec le référent de suivi pédagogique de l'étudiant sera organisé avant le départ afin de poser les modalités :

- Travaux pédagogiques à réaliser durant le stage (décidés par le référent de suivi pédagogique)
- Moyens de communication institués entre l'étudiant et le référent de suivi pédagogique et le référent de mémoire.

## IV- Accompagnement de l'étudiant durant la constitution de son dossier de candidature

### Accompagnement dans la démarche sur le fond

Mme REUILLER : Cadre de Santé Formateur – chef du groupe

« Stages internationaux »

### Accompagnement dans la recherche documentaire et la mise en page du dossier de candidature

Mme PISOT : Documentaliste - Membre du groupe

« Stages internationaux »

## V- Bibliographie/Stages à l'étranger

### Livres

- ✚ GUILLEUX-GOUVET, A-M. *Les ailes de la vie, journal de mission humanitaire*. Cholet : Editions les deux encres, 2004, 329p.
- ✚ MICHELETTI, P. *Humanitaire, s'adapter ou renoncer*. Paris : Marabout, 2008, 245 p.
- ✚ TISON, B. *Soins et culture, formation des soignants à l'approche interculturelle*. Paris : Masson, 2007, 247 p.

### Articles

- ✚ COLLECTIF. *Carnet de voyage de trois étudiants*, La revue de l'infirmière, 2010, n°165, p38-39.
- ✚ DEPREY, M. *La communication verbale en situation d'urgence à l'étranger*. La *Revue de l'infirmière*, 2012, n°179, p51-52.
- ✚ MACRI, C. *A la découverte du système de soins écossais*. L'Infirmière magazine *supplément Campus*, 2012, n°20, p30-32.
- ✚ VION, A. *Erasmus s'ouvre aux étudiants infirmiers*. L'Infirmière magazine *supplément Campus*, 2010, n°16, p10-13.
- ✚ WARNET, S. *Découvrir les soins infirmiers dans la famille multiculturelle européenne*. La *Revue de l'infirmière*, 2012, n°186, p29-30.
- ✚ WIBAUT, S. *Expérience de mobilité académique de six mois d'études à l'étranger*. La *Revue de l'infirmière*, 2014, n°201, p 51-52.

### Quelques liens sur Internet

- ✚ <http://www.actusoins.com/9197/etudiants-infirmiers-un-stage-a-letranger-cest-possible.html>
- ✚ <http://www.actusoins.com/22894/stage-infirmier-humanitaire-au-togo-projet-motivant.html>
- ✚ <http://www.kisskissbankbank.com/stage-humanitaires-au-coeur-de-la-guyane-francaise-pour-5-etudiants-infirmiers>
- ✚ <http://fr.ulule.com/infirmiers-cambodge/>

## VI - Associations proposant des stages infirmiers

Nom de l'association	Destinations	Localisation	Prix	Comprend
Les enfants de Shanti <a href="https://www.benevoles-enfantsdeshanti.org/">https://www.benevoles-enfantsdeshanti.org/</a>	Inde	Faridabad (Delhi NCR)	550 \$ pour 5 semaines	Transfert d'arrivée Aéroport - Bureau du coordinateur local Hébergement en famille d'accueil ou maison de bénévoles 3 Repas quotidiens Assistance du coordinateur local 24/24 Accompagnement post-départ Assurance de rapatriement Dons reversés aux projets
Hopigo <a href="https://www.stage-infirmier.fr/">https://www.stage-infirmier.fr/</a>	Cambodge	Phnem Penh	1080€ pour 5 semaines	Participation financière aux hôpitaux Hébergement
Hopigo <a href="https://www.stage-infirmier.fr/">https://www.stage-infirmier.fr/</a>	Madagascar	Mahajanga	1080€ pour 5 semaines	Pension complète (repas)/Eau Transport matin/soir sur lieu de stage Transport à l'aéroport
Freepackers <a href="https://www.freepackers.fr/">https://www.freepackers.fr/</a>	Perou Sri Lanka Thaïlande Népal Argentine Afrique du sud Cambodge Inde Guatemala Vietnam		1250€ pour 5 semaines	Accueil aéroport Logement en famille d'accueil Petit déjeuners et diners Encadrement et formation Ligne d'urgence 24h/24
Globalong <a href="https://www.globalong.com/">https://www.globalong.com/</a>	Equateur Bolivie Perou Vietnam Cambodge Thaïlande Togo....		1695€ selon les destinations choisies	Cf site internet



## ANNEXE 1

# FORMULAIRE de candidature à la mobilité internationale

**IFSanté Chartres – 7 rue Philippe Desportes – 28000 CHARTRES**

**N° SIRET 26280004800023 et TVA Intracommunautaire FR64262800048**

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 2428P000928 auprès Préfet de la Région Centre Val-de-Loire  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (Article L.6352-12 du Code du Travail)



Dossier suivi par :

**F. REUILLER**

Coordinateur stage internationaux

Tél : 02.37.30.30.86

[freuiller@ch-chartres.fr](mailto:freuiller@ch-chartres.fr)

secrétariat : C. LAROSE

[clarose@ch-chartres.fr](mailto:clarose@ch-chartres.fr)

FORMULAIRE DE CANDIDATURE A LA SELECTION  
DES MOBILITES INTERNATIONALES

**ETUDIANT INFIRMIER CANDIDAT A LA MOBILITE INTERNATIONALE**

**NOM – Prénom** : .....

**Pays ciblé(s)** (si connu à ce jour) .....

**Association** : .....

**Mobilité en groupe**

**Mobilité individuelle**

Noms des autres étudiants

- .....
- .....
- .....
- .....

**Etablissement envisagé** : (si connu à ce jour) :

.....

**Service(s) envisagé(s)** (si connu à ce jour) :

.....

.....

**Nom du référent de suivi pédagogique** :

.....

A Chartres, le .....

Signature de l'Etudiant(e)



## ANNEXE 2

# FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONVENTION DE STAGE

**IFSanté Chartres – 7 rue Philippe Desportes – 28000 CHARTRES**

**N° SIRET 26280004800023 et TVA Intracommunautaire FR64262800048**

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 2428P000928 auprès Préfet de la Région Centre Val-de-Loire  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (Article L.6352-12 du Code du Travail)



Dossier suivi par : **F. REUILLER**  
Coordinateur stage internationaux  
Tél : 02.37.30.30.86  
[freuiller@ch-chartres.fr](mailto:freuiller@ch-chartres.fr)  
secrétariat : C. LAROSE  
[clarose@ch-chartres.fr](mailto:clarose@ch-chartres.fr)

#### FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONVENTION DE STAGE - SEMESTRE6

ETUDIANT INFIRMIER CANDIDAT A LA MOBILITE INTERNATIONALE
NOM – Prénom : _____
Discipline du stage : _____
Dates du stage : _____
Adresse de l'hébergement : _____
Coordonnées de la personne à contacter en dehors du lieu de stage : _____

COORDONNEES DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL
Etablissement : _____
NOM Directeur : _____
_____
Fonction : _____
Adresse : _____
_____
Pays : _____
☎ : _____ Mail : _____

COORDONNEES DE LA PERSONNE REFERENTE DU STAGE
Service : _____
NOM Personne référente : _____
_____
Fonction: _____
☎ : _____ Mail : _____

A Chartres, le .....

Signature de l'Etudiant(e) / élève



## ANNEXE 3

# ATTESTATION sur l'honneur

**IFSanté Chartres – 7 rue Philippe Desportes – 28000 CHARTRES**

**N° SIRET 26280004800023 et TVA Intracommunautaire FR64262800048**

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 2428P000928 auprès Préfet de la Région Centre Val-de-Loire  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (Article L.6352-12 du Code du Travail)



Dossier suivi par :

**F. REUILLER**

Coordinateur stage internationaux

Tél : 02.37.30.30.86

[freuiller@ch-chartres.fr](mailto:freuiller@ch-chartres.fr)

secrétariat : C. LAROSE

[clarose@ch-chartres.fr](mailto:clarose@ch-chartres.fr)

### ATTESTATION des risques et modalités

Je soussigné(e), M / Mme \_\_\_\_\_, étudiant(e) infirmier(ère) en 3<sup>ème</sup> année, atteste sur l'honneur :

- Que je suis informé(e) des potentiels risques sanitaires occasionnés par ce stage et avoir respecté les démarches d'ordre sanitaire demandées par les autorités françaises et du pays d'accueil.
- Que je suis averti(e) du caractère non obligatoire d'un stage spécifiquement réalisé à l'étranger et qu'il s'agit d'une décision personnelle.
- Que je ne dois pas réserver mon titre de transport avant validation définitive de la mobilité internationale par l'équipe pédagogique.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Chartres, le .....

Signature